

# LE FILEUR

Aidons-nous les uns, les autres



Soyons justes, mais défendons nos droits

L'Union Fait la Force

Organe Officiel de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada

FONDE EN 1906

VOL. I.

F. X. LEMIEUX

OCTOBRE 1906

No. 1

## A NOS LECTEURS

Le "Fileur" est l'organe officiel et unique de "La Fédération des Ouvriers Textiles du Canada".

En donnant cette orientation à notre petit journal et au travail que nous nous sommes imposé depuis quelques mois, nous croyons ne rien sacrifier d'un passé dont nous sommes justement fiers. Mais c'est une voile que nous hissons de plus à notre barque. Notre but est le même "travailler avec le peuple et pour le peuple."

Depuis longtemps déjà, nous nous préoccupons de la situation des ouvriers textiles de notre pays. Ayant vécu de leur vie, et travaillé de leur travail, nous nous trouvons autant et plus que plusieurs à même d'en juger: et, disons le mot sans crainte, elle est bien déplorable.

Alors que dans tout le Canada, les divers corps de métiers s'organisaient et réussissaient, grâce aux unions ouvrières, à relever magnifiquement le niveau des salaires, et leur position sociale, les employés des manufactures de coton, étaient délaissés, oubliés, regardés comme une quantité négligeable. Sans organisation, sans union, et par conséquent sans protection, ils étaient bien des fois à la merci de patrons, de contremaîtres largement rémunérés, souvent sans cœur et sans entraies, en butte à leurs mesquineries, leurs outrages et leurs injustices, et, pour un travail opiniâtre et dur, ils recevaient un salaire dérisoire, qu'ils avaient, souvent, honte de déclarer en public.

Enfin, un jour, jour mémorable pour nous, ils ont ouvert les yeux: ils se sont comptés, et ils se sont aperçus qu'ils étaient le nombre, la puissance et la force.

Ils se sont examinés dans le grand miroir de leur propre conscience, et ils ont compris qu'ils étaient quelque chose, et pas plus à dédaigner, ni à mépriser que les autres membres de la grande famille ouvrière.

Ils ont pesé la valeur de leur travail et constaté le maigre salaire qu'ils en retiraient, et ils ont vu bien clairement qu'ils étaient indignement exploités.

Alors, dans trois filatures, Hoche-laga, Ste-Anne et St-Henri, on éleva la voix d'un commun accord, des unions furent immédiatement organisées, et un mouvement en avant fut unanimement décidé.

La victoire ne s'est pas fait attendre, et l'on sait avec quel empressement les autorités de la compagnie "Dominion Textile" se rendirent aux justes revendications de ses employés.

A Magog, la lutte a été plus dure, et plus brutale de la part des dirigeants de cette filature. L'on a traîné quelques braves employés en prison, afin d'intimider les ouvriers, pensant par ce moyen enrayer le mouvement unioniste et étouffer la voix des opprimés. Mais malgré tout, les trois semaines de vacance forcée ont donné un satisfaisant résultat en augmentation de salaire. Aussi, maintenant, tout le monde est membre des unions locales de Magog, qui sont solides, inébranlables et désormais invincibles.

Certes, aucune de ces organisations n'a été fondée dans le but de faire au capital ou aux manufactures en cotonnades une guerre injuste ou déloyale.

Bien au contraire, nous ne voudrions pas d'ennemis; mais nous ne voulons pas, non plus, être des esclaves.

C'est pourquoi, sans avoir nullement l'intention de la faire, nous nous préparons résolument à la guerre.

Oui, "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté" ainsi qu'aux patrons justes et aux contremaîtres raisonnables et charitables pour leurs employés, mais sus aux autres!

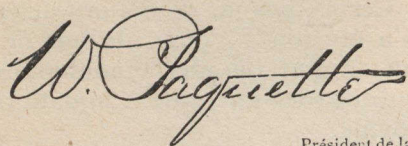
Pour nous, personnellement, nous nous dévouerons corps et âme au succès de l'œuvre que nous avons entreprise. Nous ne nous dissimulons pas les travaux, les soucis, et peut-être les attaques mesquines auxquelles nous nous exposons. Mais pour tout braver, nous comptons toujours sur le dévouement de ces braves cœurs que nous avons rencontrés en aussi grand nombre parmi nos anciens camarades des filatures, dont la confiance ne nous a jamais fait défaut, et ce, depuis que nous sommes parmi eux. C'est une dette de reconnaissance que nous payons, et avec plaisir.

Nous comptons aussi sur le concours des fidèles amis membres des unions-sœurs qui ont à cœur, comme nous, l'amélioration du sort de l'ouvrier.

Pour arriver au succès, il faut être fort, et pour être fort, il faut être unis.

Nous faisons donc un appel ami à tous nos camarades des filatures. En travaillant pour nous, nous avons travaillé pour eux : nous les prions de le reconnaître en s'enrôlant sous la bannière de " La Fédération des Ouvriers Textiles du Canada."

Et maintenant à ceux qui trouveront à critiquer sur notre conduite personnelle, nous dirons que la critique, les criaileries de quelques esprits étroits ne nous effraient pas. Nous ne sommes, pas plus que le reste des mortels, obligés de plaire à tout le monde, nous serons utiles à nos amis, cela nous suffit. Nous restons fidèle à la vieille devise " Fais ce que dois, advienne que pourra."



Président de la  
Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.

## LA FÉDÉRATION DES OUVRIERS TEXTILES DU CANADA.

### Caractère et But

La Fédération des ouvriers textiles du Canada, — que nous avons l'honneur de présenter au public, et dont le " Fileur " est l'organe officiel, — est formée de toutes les unions locales organisées dans les diverses filatures de la Puissance du Canada, qui se conforment à ses statuts, lois et règlements. Cette organisation est fondée dans le but de donner aux unions locales un lien de cohésion et d'entente commune sans lequel il leur serait impossible d'arriver à leur fin qui est de protéger, de promouvoir et de sauvegarder efficacement les intérêts des ouvriers textiles. Car l'expérience d'un passé qui n'est pas lointain nous oblige à reconnaître que, pour les unions comme pour les individus, l'isolement est une cause inévitable de ruine et d'anéantissement.

Toutefois on ne saurait méconnaître qu'indépendamment des intérêts généraux à la protection desquels tous les ouvriers textiles du Canada sont appelés à concourir d'un commun accord, il est pour chaque filature, chaque place, chaque union, des intérêts particuliers qui appellent plus spécialement l'atten-

tion de tel ou tel groupe d'ouvriers. C'est pourquoi, tout en s'affiliant à la Fédération, chaque union garde son autonomie, son gouvernement, ses lois, sa liberté : elle se conduit, se protège, se dirige elle-même. Mais vienne le jour où, soit dans sa propre personnalité, soit dans la personne de l'un de ses membres, le principe de la justice ait été violé, ou ses justes revendications méprisées, cette union en appellera à la Fédération tout entière, laquelle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour faire rendre justice à qui de droit : car, une injustice faite à un seul membre de la Fédération, est une injustice faite à tous. C'est pourquoi tous prendront sa défense.

Ce sont des raisons analogues qui ont déterminé les organisateurs de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, à garder, pour leur organisation, toute son autonomie et toute sa liberté.

Ce n'est pas, certes, qu'on veuille critiquer, et encore moins blâmer les opinions de ceux de nos concitoyens, qui, dans le noble but de protéger et de défendre les intérêts généraux de la classe ouvrière, poussent nos organisations canadiennes à entrer dans la grande famille des unions internationales : leurs vues sont droites, et leurs efforts sont généreux, et le " Fileur " manquerait gravement à son devoir si dès le premier jour de sa naissance il négligeait d'adresser à ces braves, à ces lutteurs vaillants, à ces chauds amis de l'ouvrier, son meilleur et plus cordial salut.

Mais on a pensé que les intérêts des ouvriers textiles sont complètement, absolument différents des intérêts des autres corps de métiers. Ainsi les intérêts du maçon, du charpentier-menuisier, du tailleur de pierre, du machiniste et de tant d'autres corps de métier sont identiques, ou à peu près dans tous les pays ; il n'en est pas ainsi des intérêts de l'industrie textile. Car, qui ne sait que ces intérêts, s'ils ne sont pas toujours absolument opposés, sont loin d'être les mêmes ? Qui n'a entendu parler de la concurrence énorme faite à l'industrie textile du Canada, par les industries similaires des Etats-Unis, et même de France et d'Angleterre ? Qui ne sait que le marché du coton aux Etats-Unis notamment, menace sans cesse le nôtre d'une ruine complète et to-

tale si des mesures énergiques ne s'opposaient pas à l'entrée de marchandises fabriquées, il faut le reconnaître, dans des conditions moins onéreuses pour le manufacturier que dans notre pays.

Car, qu'on ne s'y méprenne pas, les ouvriers textiles du Canada, en unissant leurs efforts pour soutenir leurs intérêts, n'ont pas l'intention de ruiner ou d'anéantir les manufactures dans lesquelles ils trouvent à gagner leur vie ! Bien au contraire, ils sont autant et plus que tout autre intéressés à ce que ces manufactures soient florissantes et prospères. C'est pourquoi ils veulent aider, et ils aideront de tout leur pouvoir, de leur bonne volonté et de leur énergie, à promouvoir les intérêts des manufacturiers.

Mais c'est à la condition que, par un juste retour, ils y trouveront une rémunération digne de leurs efforts et de leur bonne volonté.

En un mot, ce que demandent les ouvriers textiles, c'est que les manufacturiers puissent leur donner, et leur donnent en réalité, en retour de leur travail, un salaire équivalent aux salaires payés, dans l'état actuel de la société, aux ouvriers des autres corps de métiers.

C'est pour atteindre uniquement ce but que la Fédération des ouvriers textiles du Canada a été fondée. Et pour y arriver, elle prendra tous les moyens que mettront à sa disposition les circonstances et les lois du pays.

Pour tous ceux qui les connaissent, pas n'est besoin de dire que, nonobstant ces divergences d'intérêts qui sont plutôt d'ordre particulier, les ouvriers textiles du Canada n'entendent pas faire bande à part dans la grande famille ouvrière. Ils tendent et tendront la main à leurs frères du travail organisé, aussi longtemps et aussi souvent que le réclameront les besoins du temps, et les nécessités de la lutte engagée.

Frères, qui marchez avec une égale fierté sous les deux drapeaux également respectés des unions nationales et des unions internationales, les ouvriers textiles du Canada vous envoient leur plus sympathique salut. Tous nous avons besoin les uns des autres.

Sans nous ranger sous les plis d'aucun de vos drapeaux, nous vous loüons cependant suivre vos rangs, et

combattre, à côté de vous, pour la plus noble et la plus belle des causes, qui est celle de l'ouvrier.

### Organisation

La direction générale de la Fédération des ouvriers textiles du Canada est confiée à un Conseil exécutif.

Ce Conseil est composé :

a.—d'un président ;

b.—de deux vice-présidents ;

c.—d'un secrétaire général ;

d.—d'un trésorier général ;

e.—des délégués des unions locales,

choisis par voie d'élection.

La nomination et l'élection des officiers généraux ont lieu à la convention générale de la Fédération qui est tenue chaque année pendant la première semaine de septembre.

Les délégués à cette convention générale sont élus par leurs unions respectives, au scrutin secret. Ainsi, le conseil exécutif, émanant de la libre volonté des ouvriers se prononçant par la voie du suffrage universel, a toutes les qualités pour assumer les responsabilités du gouvernement de la Fédération.

Son rôle est considérable : veiller à la bonne exécution des statuts et règlements de la Fédération ;

Intervenir chaque fois qu'une union locale ou un membre unioniste aura été lésé dans ses droits, et lui faire rendre justice ;

Connaître les besoins des ouvriers pour y subvenir ; étudier leurs réclamations, écouter leurs plaintes, leur donner des conseils, leur venir en aide en temps de chômage, et leur procurer du travail, en un mot, faire tout ce qu'il est possible pour le bien-être matériel et moral de l'ouvrier textile.

Tel est ce rôle.

On le sait : les ouvriers qui ont reçu de leurs frères la délicate et très honorable mission de les protéger ne failliront pas à leurs devoirs :

...Noblesse oblige.

Mais on le comprend aussi : pour arriver à réaliser un tel programme, il ne suffit pas du zèle et du dévouement de quelques-uns. Il faut, il est nécessaire que tous y mettent leur intelligence, leur courage et leur cœur.

Il faut, il est nécessaire que le Conseil exécutif jouisse de la confiance pleine et entière.

Il faut qu'il se sente solidement appuyé par les énergies de tous et de chacun.

Il faut qu'il sache et qu'il soit certain que ses décisions seront toujours entendues et toujours respectées.

Il faut enfin qu'il soit assuré que par derrière lui il y a pour le soutenir et le supporter toute l'armée de la Fédération des ouvriers textiles du Canada.

C'est à ces conditions qu'il sera fort et puissant et qu'il se fera écouter dans les milieux où il devra se faire entendre, là où, jadis l'ouvrier isolé n'était que méprisé ou honteusement chassé !

Ainsi par la bonne entente, par l'union des volontés et des cœurs, par l'intelligente et incessante action de tous, membres actifs, membres honoraires, officiers des unions locales et officiers généraux, la Fédération des ouvriers textiles du Canada atteindra sûrement et promptement son but, et un jour viendra, qui n'est pas loin, où, avec l'aide du Ciel, elle triomphera définitivement en établissant pour ses membres l'ère de prospérité et de bonheur qu'ils rêvent depuis depuis trop longtemps pour eux et leurs familles.

### RÉSULTATS SIGNIFICATIFS

Le mouvement ouvrier qui se continue, sous de si favorables auspices, dans les filatures du Canada, n'est commencé que depuis quelques mois et déjà l'on constate les beaux résultats jusqu'ici obtenus en faveur de nos ouvriers textiles.

Avant ce mouvement, la Dominion Textile Coy, prise d'une sainte horreur pour toute espèce d'union — ouvrière, bien entendu — interdisait à ses employés, sous peine d'encourir ses foudres, toute pensée, toute parole et toute action se rapportant à l'union.

A Magog, notamment, on était d'une sévérité particulière à l'endroit de ces gros péchés-là, et on dit que quelques pécheurs endurcis, ayant été convaincus de sympathie pour elle, passèrent une nuit en prison. On ne sait pas s'ils eurent vraiment la contrition de leur faute, mais quant au ferme-propos de ne plus recommencer, s'ils l'ont eu, ils l'ont bien perdu.

Car, aujourd'hui à Magog, comme à Montréal, il est permis de parler

de l'Union sans se cacher ni avoir à craindre d'être envoyé dans les noirs cachots de Sherbrooke.

A l'heure présente, l'Union compte 2,500 membres ; avant deux mois, elle en comptera 4,000, et l'an prochain 25,000, c'est-à-dire tous les employés textiles du Canada.

Premier résultat.

Lesecond est encore plus intéressant et plus significatif : Sait-on, en effet, que l'augmentation annuelle accordée par la compagnie, à la suite de notre lutte s'élève à la jolie somme de \$100,000 (cent mille piastres) ?

Cette somme rondelette, l'Union l'a arrachée — on peut le dire — à la compagnie, pour la déposer dans la poche des ouvriers.

Au point de vue sanitaire, tous les ouvriers savent que des améliorations et des soins de propreté — jusqu'alors inconnus — ont été apportés dans diverses parties des manufactures, tant à Montréal qu'à Magog. On nous dit que tout n'est point encore parfait : nous nous en doutions un peu : la perfection n'est pas de ce monde-là !

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, nous réclamerons encore, et cette fois nous saurons nous adresser à la bonne porte.

Enfin, sur nos injonctions, on s'est décidé à se conformer à la loi relativement à l'emploi des enfants dans les manufacturs.

C'est un bon point : la Compagnie a fait son devoir, et nous sommes persuadés qu'aujourd'hui elle nous est reconnaissante pour l'avoir forcée à l'accomplir.

Devant ces résultats, plus éloquents que tous les discours, quel homme vraiment intelligent et soucieux de son avenir peut refuser d'entrer dans notre " Union j' " !

Il y trouvera son intérêt en même temps que des amis fidèles et dévoués et une protection sûre et efficace contre les surprises que pourrait lui réserver l'avenir.

### FAIRVIEW HOUSE

MAGOG, P. Q.



Hotel de premier ordre tenu par notre excellent ami, M. LACROIX,

Ancien Ouvrier des Filatures  
Ami Sincère des Unionistes.

On trouve dans cet hotel, tout le confort et cette urbanité sympathique qui plait tant au voyageur.

## LE FILEUR

ORGANE OFFICIEL DE LA  
FÉDÉRATION DES OUVRIERS TEXTILES  
DU CANADA.

Toutes correspondances devront être  
adressées à

LE FILEUR

Boite 192.

Hochelega, Montréal.

## CAUSERIE DU FILEUR

Ami lecteur, le rôle qui m'incombe dans la rédaction du "Fileur" est, je vous l'avoue, des plus agréables pour moi, car il me permet de me mettre en communication avec vous, sans être obligé de garder ce cérémonial austère qui gêne tant deux bons Canadiens qui veulent tout simplement causer en amis, et nullement en philosophes ou en avocats. Toutefois j'ai reçu ordre de vous en demander très respectueusement la permission.

Je ferai donc comme ce bon Normand, ce cousin des Canadiens qui, en chemin de fer était monté dans un compartiment de dames, seules, où il est interdit de fumer. Cependant il bourrait, bourrait sa pipe. Quand elle fut bien bourrée, il s'adressa respectueusement à ces dames, leur demandant si la fumée du tabac ne les dérangerait pas. "Ah ! pour moi, dit l'une, je ne puis pas la supporter. — Quant à moi, dit l'autre, elle me rend bien malade. — Et moi, ajouta la troisième, mon médecin m'a défendu....." — Eh ! bien, en ce cas, répliqua aussitôt le bon Normand, vous n'avez qu'à descendre, parce que je vais fumer !

Je suis donc autorisé à vous parler tout familièrement et je continuerai de ce ton, désolé si je ne puis vous plaire, heureux s'il m'est donné de vous intéresser et de vous être agréable.

Tout d'abord, je me permettrai de me présenter moi-même, et de vous dire ce que je viens faire, en venant ainsi, à la "bonne franquette", m'asseoir à votre foyer.

Je suis un ouvrier comme vous. Je travaille depuis longtemps dans nos manufactures. Inutile de vous dire que je ne suis pas devenu millionnaire ! Mais, grâce à Dieu, on peut être heureux sans être riche. Comme dit l'autre, "on est au moins assuré de vivre jusqu'à la mort !"

Mon nom est "Bonhomme Jac-

ques", et je viens vous entretenir du journal que vous avez entre les mains, et de l'Union que nous avons formée entre nous, pour nous soutenir mutuellement.

Notre journal — le "Fileur" — vous l'avez vu, ami lecteur, est l'organe officiel de notre Fédération des ouvriers textiles du Canada. Sa mission est donc de nous mettre en communication directe les uns avec les autres, de nous apporter le mot d'ordre de nos chefs, de nous instruire de nos droits et de nos devoirs, de recevoir nos confidences, de nous donner des conseils, et quelquefois d'aller faire nos commissions à certains personnages que notre timidité nous empêche d'aborder, et de leur dire tout haut ce que nous pensons tout bas.

C'est pourquoi, ami lecteur, toute communication de votre part sera reçue, avec reconnaissance au "Fileur", et aussi avec discrétion, croyez-le.

Tout unioniste est, de droit, collaborateur du "Fileur".

"Bonhomme Jacques", en particulier, sera bien fier si vous l'honorez de votre confiance. Ne craignez pas de l'ennuyer ou de le "bâdrer". Il vous répondra toujours, soit par la voie du journal, soit par lettre particulière, si vous le demandez. Toutefois, vous verrez à son allure qu'il est certaines questions que le "Fileur" n'a pas dessein d'aborder : telles sont les questions politiques et les questions religieuses.

Ce n'est pas par dédain, assurément ; mais, comme dit le proverbe, il ne faut pas courir deux lieues à la fois, car on risque de les manquer tous les deux. Et à plus forte raison, si on en court trois !

De plus, il y a bien d'autres soins qui appellent la sollicitude du "Fileur".

Vous les avez devinés : ce sont ceux de notre "Union".

C'est une bonne fortune, vraiment, que notre ami Wilfrid Paquette ait pensé à nous ! Sans lui, il est très probable que nous en serions encore à nous lamenter et à nous demander, toujours sans recevoir de réponse, quand la compagnie augmenterait nos maigres salaires !

Il y en a qui se sont plaints, en effet, de ce que la Dominion Textile Company contentait ses ouvriers et employés des mêmes gages depuis nombre d'années, ils voyaient les

maçons, les charpentiers-menuisiers, tailleurs de pierre, plombiers, briquiers, relever hardiment le niveau de leurs salaires. Ils constataient avec un effroi bien facile à comprendre que le boulanger augmentait le prix de son pain, le boucher le prix de sa viande, l'épicier, le prix de ses tomates, et eux, les malheureux cardeurs, fileurs, "weavers", etc., se contentaient, ou plutôt ne se contentaient pas du tout, mais acceptaient leur maigre salaire de 75 cts ou 80 cts par jour ! Ils se plaignaient donc de la Compagnie.

Moi, ami lecteur, je vous dis en toute confiance, espérant que vous ne le répéterez pas, qu'ils avaient tort, et que par contre la compagnie avait raison.

Vous allez me comprendre. Il n'est pas naturel, n'est-ce pas, et on n'a jamais vu — si ce n'est dans les temps héroïques — qu'un patron, ou une compagnie, s'en vint de gaieté de cœur, offrir, ou plutôt imposer de l'argent à ses employés alors que ceux-ci n'en demandaient pas.

Or, il faut être juste, quand est-ce que les employés de la "Dominion Textile Company" lui ont sérieusement demandé une augmentation de salaire ?

Quand ? Jamais ! On ne pouvait donc pas dire que la Compagnie ne voulait pas augmenter le salaire de ses ouvriers.

Elle le voulait bien, croyez-le, ami lecteur, mais j'aime croire qu'elle croyait dans les convenances de n'accorder rien tant qu'on ne lui ferait pas la politesse de le lui demander.

Et ce que je dis là est tellement vrai que l'évidence en saute aux yeux.

Ainsi, voyez les hauts fonctionnaires de la Compagnie. Mieux que n'importe qui ils connaissent son état financier : on disait qu'il était mauvais : je ne l'ai jamais cru. Car, ces hauts fonctionnaires qui, pour communiquer avec la Compagnie, ont de plus faciles moyens que les humbles ouvriers, ces hauts fonctionnaires ne se sont point gênés, et ils jouissent, tous, je vous l'assure, d'un traitement fort convenable. Ainsi, le gérant général reçoit \$10,000 (dix mille piastres) par an, ce qui fait à peu près \$33 (trente-trois piastres) par jour ! — autant que le premier ministre du Canada ! Les autres officiers supérieurs reçoivent

des salaires proportionnés à leurs charges.

Or, je dis, et vous direz comme moi, ami lecteur, qu'une compagnie qui paie si largement ses hauts officiers n'est point une compagnie qui fait de mauvaises affaires et que si elle n'a pas augmenté plus tôt le salaire de ses employés, c'est parce qu'on ne le lui demandait pas.

C'est évidemment ce que notre ami Wilfrid Paquette a compris : il a demandé pour nous et avec nous, et vous savez qu'il a obtenu tout ce qu'il a pu.....

Mais est-ce à dire que nous soyons absolument satisfaits ? Et vous, ami lecteur, pensez-vous que notre salaire, même avec l'augmentation reçue, soit un salaire raisonnable ? Croyez-vous qu'avez un peu de bonne volonté la Compagnie ne peut mieux faire ?

En un mot, êtes-vous content ? Je vous le déclare net : "Moi, pas !

Aussi bien, je vous d'avis,—et vous serez, j'en suis sûr, ainsi que tous les amis, du même avis que moi,— je suis d'avis que nous renforçons encore notre Union. Tout est en si bonne voie ! Mettons tous résolument l'épaule à la roue ! Il faut que personne ne reste en arrière. Et s'il en est encore qui hésitent à nous suivre, faites leur comprendre que le salut est avec nous, et non ailleurs.

J'irai plus loin, et je dirai sans crainte de me tromper, que, hors de l'Union, pas de salut !"

Car, cher lecteur, et cher frère, ayons confiance dans notre cause ; elle est juste, elle est sainte ; elle est soutenue, approuvée par l'immense majorité, ou plutôt par l'unanimité de nos concitoyens.

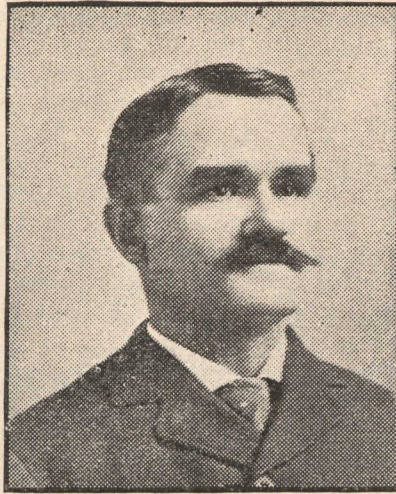
Nous ne sommes pas des révolutionnaires, loin de là, mais nous voulons pouvoir vivre en travaillant.

Et un jour viendra qui n'est pas loin, où la puissante compagnie, que nous servons comprendra elle-même la justice de notre cause.

Elle verra que ses meilleurs soutiens sont encore ses ouvriers.

On oubliera, de part et d'autre, tout le passé, pour ne penser qu'à établir entre elle et l'Union, sur les bases inébranlables de la justice pour tous, un pacte de paix et de concorder dont elle sera la première à profiter.

En attendant ces temps heureux,  
**BONHOMME JACQUES.**



**M. JOSEPH AINEY,**

**Candidat du Parti Ouvrier à la  
Chambre des Communes**

**Division Ste-Marie**

Nous avons contracté publiquement une dette de reconnaissance et d'amitié à l'égard de notre excellent et sympathique ami, M. Jos. Ainey ; nous tenons à honneur d'essayer de la lui payer publiquement.

M. Jos. Ainey et nous, nous nous connaissons depuis les bancs de l'école, car, c'est côte à côte que nous avons appris les premiers éléments de notre instruction.

Aussi, quand nos premières difficultés surgirent à Hochelaga, entre la compagnie " Dominion Textile " et ses ouvriers, c'est à notre ami M. J. Ainey que nous avons fait tout d'abord appel. Tous les unionistes de Montréal savent avec quel empressement et quelle amitié Jos. Ainey y a répondu.

Les bornes et le caractère de ce journal ne nous permettent pas d'empiéter sur le terrain politique. Mais nous faisons le vœu ardent et sincère que le gouvernement ne suscite pas de compétition à la candidature de notre ami, dans Ste-Marie, et qu'ainsi, il soit élu par acclamation.

C'est le vœu unanime des membres de la Fédération.

Px.

## A VALLEYFIELD

Nos amis, E. Drapeau et Victor Desparois, officiers de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, sont depuis quelques jours à Valleyfield, dans le but d'organiser l'union dans la filature de cette ville.

Nos frères de travail de Valleyfield n'ont pas, plus que nous, échappé aux persécutions, mesquineries, mauvais vouloir des patrons. Parce que les officiers d'une compagnie sont grassement payés, ils ont le courage et l'audace de croire que les ouvriers se contenteront de leur salaire dérisoire, qu'on réduit encore, alors qu'il est de toute justice de l'augmenter.

Mais nos amis de Valleyfield ne sont pas gens à reculer, ni à faire rire d'eux.

Ils organisent leur union, et puis imposeront, s'il le faut, leur volonté d'être traités désormais avec dignité et respect, et de voir relever leur salaire au niveau d'un salaire raisonnable.

Nous avons la confiance que nos amis de Valleyfield garderont dans cette lutte toute la dignité et le sang-froid qui conviennent à d'honnêtes ouvriers qui demandent que leurs droits soient reconnus et respectés.

Ils peuvent compter dès ce jour sur les vœux et sur le concours ami et des plus sympathiques de leurs frères de travail et membres de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.

Samedi prochain, 13 courant, il sera tenu une grande assemblée dans la salle du marché.

Le président et les officiers de la Fédération, ainsi que les meilleurs orateurs et amis de la classe ouvrière doivent y prononcer plusieurs discours sur la situation présente des ouvriers textiles de Valleyfield.

Qu'on s'y rende en foule ; bienvenue à tous.

## AU SAULT MONTMORENCY

Nos camarades et amis du Sault Montmorency ne seront pas oubliés dans les colonnes du " Fileur ".

Il leur envoie son plus cordial et fraternel salut en attendant de se réjouir avec eux le jour prochain où ils entreront triomphalement dans la grande famille de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.

A tous salut et au revoir !

## LES MOUTONS NOIRS

Il est, de par le monde, une race de gens qui sont de tous les temps, de tous les pays, de toutes les situations.

On en trouve partout, en haut, en bas, au milieu de l'échelle sociale. Ils sont sur le champ de bataille, à côté du général qui dirige son armée et l'humble soldat qui combat dans la mêlée. Ils se font les disciples du philosophe, les associés du commerçant, les compagnons du voyageur, et toujours c'est pour tromper et pour trahir. Il en est quelques-uns également qui ont pénétré jusque parmi nos modestes compagnons de travail.

Depuis longtemps l'histoire avait signalé leurs noms :

Caïn, le jaloux, l'avare et le fratricide.

Judas, le traître, le parjure, le renégat.

A toute cette catégorie de gens, dans quelque situation qu'ils se trouvent, les hommes qui pratiquent une morale austère ont donné le nom de traîtres.

Les Américains, dans leur langage énergique et dur, les appellent des "scabs", des galeux !

Nous autres, en Canada, soit que nous soyons moins durs, soit que nous ayons plus d'indulgence pour les humaines faiblesses, nous ne les appelons que les "moutons noirs."

Qu'est-ce qu'un mouton noir ?

Rien n'est plus difficile que d'en donner une exacte définition.

Car, ce n'est point une femme, ce n'est point un enfant, ce n'est pas le doux animal duquel nous empruntons si irrespectueusement le nom !..

En tout cas, ce n'est pas un homme.

On est réduit à reconnaître un mouton noir, on ne le définit pas.

Le noble animal que dès sa naissance la nature a gratifié de son manteau noir, le porte au moins toujours sur son dos : on le reconnaît, on le signale, on le voit au milieu du troupeau. Sa personne y fait tache, c'est vrai, mais on lui pardonne : ce n'est pas de sa faute. Mais notre mouton noir, à nous, ce n'est pas sur le dos qu'il porte sa noirceur :

C'est au fond de sa poitrine, c'est sur son âme, destinée comme Satan, aux horreurs de l'enfer !

C'est pourquoi on ne le reconnaît

pas de prime abord. Il se couvre de mille qualités, des atours les plus séduisants et les plus divers. Il vous offre, avec un charme que vous croyez sincère, son concours, son amitié, son dévouement. Mais ne vous y méprenez pas : s'il vous offre ses services, c'est pour avoir l'occasion d'user des vôtres. Il serait outré de colère s'il pouvait croire qu'il vous a été utile en quelque chose. Sa devise, à lui, c'est : "Tout pour moi, rien pour les autres."

Parlez-lui d'amitié, de fraternité, de charité : dites-lui qu'il faut s'aider les uns les autres, il comprendra que les autres doivent lui aider, "à lui", qu'ils doivent être charitables, aimables pour lui.

Mais c'est tout.

Le mouton noir est sans cœur : la place où cet organe devrait être est vide, ou bien il ne fonctionne pas.

Qui pourrait décrire le nombre et la diversité infinie des moutons noirs ?

Les "vieux" moutons noirs, en général, tiennent toujours rancune à celui qui leur a rendu service ou qui remporte dans une affaire un petit succès, ce qui blesse, non pas leur vanité, mais leur égoïsme ; en effet, ce succès, cet avantage devrait être à eux !

Les plus jeunes n'ont pas tout à fait autant de fiel, mais ils sont tout aussi égoïstes. Il y a toujours dans la malchance de leurs meilleurs amis quelque chose qui ne leur déplaît pas.

Ainsi, ils ne se gênent pas pour convoiter leurs avantages et désirer leur place, pour le cas où ils la perdraient. Même s'il ne faut qu'un petit coup d'épaules, ou un petit coup de langue, les deux petits coups seront vite donnés pour mettre "l'ami" par terre !

C'est l'histoire éternelle de Caïn, tuant son frère par jalousie ; de Judas, trahissant son maître par un baiser, dans le but de satisfaire un ignoble sentiment d'avarice.

Il est impossible de passer en revue non pas les qualités, mais les défauts des moutons noirs : égoïstes, menteurs, fourbes, méchants, parjures, hypocrites, il semble qu'ils n'ont été créés et mis au monde que pour détruire, pour salir et pour bavard. Leur race est maudite, car le premier des moutons noirs, c'est Satan lui-même.

On comprend combien il faut se dé-

fier de cette catégorie spéciale d'individus.

Quand ils pénètrent dans une société ils y apportent un germe de mort.

On dit que là où le diable met le pied, l'herbe ne repousse plus.

De même quand un mouton noir a distillé son venin quelque part, rien ne vit, rien ne progresse, mais tout meurt.

Il est important qu'on les reconnaisse.

Moutons noirs, ceux qui, partageant l'amitié de leurs frères, la foulent ensuite aux pieds par égoïsme, ou par jalousie.

Moutons noirs, ceux qui, jouissant des avantages et des services rendus par leurs compagnons de travail, ne ressentent dans leur cœur nul sentiment d'amitié ou de reconnaissance.

Moutons noirs, ceux qui, après avoir aidé à hisser le drapeau de l'Union, refusent de le maintenir haut et ferme à l'heure de la bataille.

Moutons noirs, ceux qui, pénétrant les secrets de leurs frères, vont hypocritement les dénoncer à leurs ennemis.

Moutons noirs, ceux qui, portant le signe de l'Union, trahissent sourdement leurs compagnons de travail.

Moutons noirs, ceux qui, engagés par les liens du serment à rester fidèles à l'Union, violent ses lois, transgressent ses règlements et désertent ses rangs.

Moutons noirs, les lâches.

Moutons noirs, les hypocrites.

Moutons noirs, les parjures.

Moutons noirs, tous ceux qui, après avoir été des nôtres et combattu pour l'Union, seraient tentés de désertir son drapeau et de passer à l'ennemi !

Guerre aux moutons noirs !

Arrière les galeux !

Vive l'Union !...

Les actionnaires de la "Dominion Textile Company" se sont groupés en union, pour faire mieux et plus fructueusement leurs affaires.

Personne parmi les ouvriers n'a trouvé à redire à cet acte de liberté des capitalistes.

Les ouvriers, à leur tour, veulent se grouper en union pour mieux faire valoir le prix de leur travail.

Qu'avez-vous à dire, M. Chs. W. Whitehead ?

## LE TRAVAIL DES FEMMES ET DES ENFANTS DANS LES FILATURES

S'il est une question qui intéresse au plus haut point tout homme sérieusement soucieux de l'avenir de notre pays et de notre nation, c'est assurément celle du travail des femmes et des enfants dans nos filatures. C'est en effet une question vitale qui doit primer tous les intérêts et laisser bien loin derrière elle toute considération d'ordre économique et surtout financier.

Le législateur s'en est occupé, autrefois. Mais la loi, bien qu'incomplète, et inefficace pour l'entière protection du jeune âge est-elle vraiment appliquée ?

La loi défend qu'aucun enfant au-dessous de treize ans pour les garçons et de quatorze ans pour les filles ne soit employé dans les manufactures !

Nous qui savons si bien ce qui se passe dans nos filatures, nous affirmons que jusqu'ici cette disposition de la loi a été lettre morte. C'est à se demander si vraiment les inspecteurs de manufactures ont toujours rempli leurs devoirs.

Dans cet article, nous ne nous occuperons pas de la loi : nous nous adresserons au bon sens du public qui, s'il connaît les faits que nous pourrions exposer, jugera sévèrement un état de choses qui mieux connu, n'aurait jamais existé.

On l'a dit, et c'est vrai : la place de la femme n'est ni à l'atelier, ni à la manufacture, ni au comptoir. Ni ses qualités de cœur et d'esprit, ni ses aptitudes physiques, intellectuelles ou morales ne l'ont jamais destinée à un tel rôle : son rôle, sa mission, autrement noble et belle, est à la maison, au milieu de ses enfants ; son occupation naturelle est l'occupation — d'ailleurs fort absorbante — de son ménage.

Toutefois, nous n'insisterons pas : nous savons trop que si la plupart du temps la femme se rend à la manufacture, elle est victime des circonstances, victime du besoin, quelquefois de la misère.

Nous la plaignons et souhaitons de tout cœur que l'état de notre société devienne tel qu'un jour on puisse arriver à soustraire la femme et la jeune fille à l'atmosphère d'enfer qu'elles respirent dans les manufac-

Mais, si poussant les concessions à l'extrême, on peut admettre que dans certaines circonstances la femme fréquente l'atelier, il n'en est pas de même des enfants.

Pour eux, nous déclarons qu'il n'y a et qu'il ne peut y avoir aucune raison de les tolérer dans nos filatures.

Et nous le prouvons en affirmant que l'enfant employé trop jeune dans nos filatures est menacé d'une mort certaine et prématurée dans sa vie physique, dans sa vie intellectuelle et dans sa vie morale.

Le voyez-vous ce malheureux petit enfant, au corps déjà amaigri par les privations de toutes sortes, pâle comme la mort, aux yeux encavés, et aux traits amincis, le voyez-vous reprenant son travail, dans l'atmosphère de vapeur et de poussière de coton que l'on ne peut que respirer dans les départements des cardeurs, des fileurs, ou même des tisserands ?

Lui qui a tant besoin pour développer son corps et ses muscles, du grand air pur de la campagne ou tout au moins de la rue, il n'aspire que des infinités de gaz, de parcelles de coton, tous éléments délétères et empoisonneurs.

Aussi le résultat n'est pas long à se faire attendre. Et un jour, un blanc cercueil emporte au champ de repos ce pauvre petit être que la mort impitoyable aura fauché avant le temps.

O parents, en envoyant votre enfant à la manufacture, vous dites que vous l'envoyez gagner sa vie : dites plutôt, car ce sera plus vrai, que vous l'envoyez chercher sa mort !

Au point de vue intellectuel, il n'est pas besoin d'insister longtemps pour démontrer quelle ruine absolue et complète de l'intelligence cause chez l'enfant son emploi prématuré dans les manufactures. Tout le monde le sait, tout le monde le dit, tout le monde en convient : sa place est à l'école. Combien d'enfants ne savent pas lire, parce que leur père les a forcés à travailler avant l'âge !

Ainsi, pour une mesure qui ne lui a pas rapporté grand'chose, ce père, pendant toute sa vie, se voit reprocher, par son fils ou sa fille, l'état d'infériorité dans lequel il les a plongés pour toujours, soit par sa négligence, soit par avarice ; en tout cas, il a manqué à son devoir sacré de père de famille, en privant ses enfants, du pain intellectuel auquel ils

ont droit.

Enfin, le point de vue moral n'est pas le moins intéressant à étudier, mais c'est assurément le plus triste !

Aucun homme, aucune femme, s'il n'a fréquenté lui-même une manufacture, ne peut se faire une idée de l'éducation morale qu'y reçoivent, ou plutôt qu'y prennent les enfants.

Assurément, cet état de choses est bien pénible à constater ; mais ce qui l'est peut-être plus encore, c'est l'esprit de négligence ou d'insouciance qu'apportent de ce côté pourtant si grave, la plupart des contremaîtres chargés de surveiller les enfants.

Nous voulons que ce rôle soit particulièrement délicat ; tout de même le contre-maître en acceptant de prendre sous sa garde ces enfants assume une responsabilité redoutable devant ses chefs d'abord, puis devant les parents, devant la société, et enfin devant Dieu.

Il est formellement en conscience, s'il a laissé se produire un mal qu'il devait empêcher.

Nous comprenons très facilement que le contremaître n'est pas là pour enseigner la morale ; tout au plus peut-on lui demander de donner le bon exemple.

En ce cas, la conclusion est facile à tirer : les parents ne doivent pas envoyer leurs enfants à une manufacture qui peut être pour eux une école de perdition ; la manufacture ne doit pas les employer et la société, représentée par l'autorité, ne doit pas les y tolérer.

Il est un autre point de vue auquel on doit se placer pour juger complètement cette question : c'est le point de vue économique.

Si les manufacturiers emploient un si grand nombre d'enfants, c'est évidemment dans le but de faire des économies sur les salaires.

Or, en réfléchissant bien, et en calculant de près, nous ne croyons pas qu'il y ait là, pour elles, une réelle économie. En effet, la plupart du temps on emploie facilement trois ou quatre enfants là où un homme ou un jeune homme suffirait amplement. Ainsi, l'ensemble des petits salaires que l'on paie aux enfants constituerait un joli salaire pour un ouvrier capable, habile même. Et qu'on dise ce que l'on voudra : l'ouvrage d'un homme a plus de valeur que l'ouvrage d'un ou de plusieurs enfants.

D'un autre côté, on sait combien le grand nombre d'enfants employés

dans les manufactures est une cause inévitable de l'abaissement des salaires.

Un patron qui trouve l'occasion de faire exécuter son travail pour 35 cts ou 50 cts par jour, n'ira pas, par simple esprit de convenance ou de justice, payer pour le même ouvrage un salaire quotidien de \$1.25 ou \$1.50.

L'erreur vient donc de la demande.

On le voit, il est facile de la corriger.

Pères et mères de famille, laissez vos enfants se développer et grandir, dans leur corps, dans leur intelligence et leur cœur, et n'allez pas, en imposant un travail prématuré à vos enfants, mériter des reproches amers qui vous seront certainement adressés plus tard. Sans doute, c'est un fardeau de plus que vous vous imposez ; mais ne comptez-vous pour rien la satisfaction du devoir accompli et le secours de Celui qui rend au centuple le bien qu'en son Nom on fait aux enfants ?

### LA QUESTION DES AMENDES DANS LA WEAVE-ROOM

Il y a longtemps que la question des amendes aux tisserands est agitée et cependant sans aucun résultat pratique.

Comme toujours nous serons francs et nous dirons sans détour toute notre pensée sur ce sujet délicat.

Il est certain que le manufacturier ou le patron ne peut payer un ouvrier pour un ouvrage mal fait. Pour le coton, notamment, il est de toute évidence que le tisserand doit présenter à son patron un tissu que celui-ci puisse vendre. C'est indéniable.

Mais nous ne pouvons pas approuver toutefois l'excès commis par certains contremaîtres dans l'appréciation de la valeur du coton.

Il est certain qu'il y a des abus : souvent une pièce de coton est frappée d'amende alors qu'avec un peu de bonne volonté il serait possible, en coupant la pièce, d'éviter toute perte et pour l'ouvrier et pour la manufacture.

Naturellement, nous ne parlons pas de l'ouvrier qui n'est pas compétent ou qui par sa faute ne surveille pas suffisamment ses métiers. Nous l'avons dit et nous le répétons : un

bon ouvrier est toujours un bon unioniste. Mais nous parlons de l'ouvrier compétent, et qui fait tous ses efforts pour bien faire.

Dans ce cas, il conviendrait, selon nous, pour éviter toutes difficultés, de rechercher en toute loyauté et bonne foi, la responsabilité de ces accidents.

Si ces accidents proviennent de causes absolument indépendantes de la volonté de l'ouvrier, elles proviennent de causes dues soit à la mauvaise qualité du coton employé, soit au mauvais ordre des métiers. En ce cas, il n'est pas juste, mais pas du tout, de faire payer au tisserand une amende qu'il n'a pas encourue.

En conscience, nous appelons cet acte tout simplement un vol.

Nous reviendrons sur cette question dans notre prochain numéro.

Nous serons alors plus en mesure qu'aujourd'hui d'expliquer pourquoi dans certaines manufactures peu d'amendes sont imposées, et pourquoi dans d'autres elles pleuvent comme grêle.

Il nous semble que cette question a sa valeur et qu'elle intéresse assez les contremaîtres dont la responsabilité vis-à-vis de la manufacture se trouve directement engagée.

### ÇA ET LA

M. John Taylor, surintendant de la filature d'Hochelaga, doit être fier de sa nouvelle résidence. C'est un vrai chef-d'œuvre, petit château en miniature. Les employés de cette filature, sous l'œil vigilant de M. J. Wooley, se sont surpassés pour plaire à leur contremaître en chef.

Le tigre du département des tisserands, dans la filature de St-Henri, s'est fait raccourcir les griffes et limer les crocs.

S'il en boîte, tant mieux pour lui et... pour nous !

Le moineau du département des cardeurs, de Ste-Anne, a la falle basse : le picotin commence à se faire rare.

L'as-tu vue, l'automobile à Foyette ? Chouette !

Nous constatons avec peine que tous les animaux de la création, sont sujets aux différents maux de la na-

ture. Jusqu'aux baleines qui quelquefois sont atteintes du rhumatisme ! Si vous ne nous croyez pas, demandez des informations aux employés de la filature d'Hochelaga !

Le bailli d'une certaine petite ville songe, paraît-il, à charroyer ses pénates ailleurs : le pauvre homme n'y peut plus vivre depuis les derniers accès de sa colère rentrée. Tout le monde regrette qu'il..... ne soit pas déjà parti..... le bailli.

A Magog, l'assommeur d'enfants est toujours à son poste.

Mais la brute va s'ennuyer ! Plus d'enfants à assommer !

### SOYONS UNIS

Ouvrez l'histoire contemporaine et arrêtez-vous au chapitre de la politique internationale.

Que recherche, pour la rendre forte et redoutable, le gouvernement d'une nation ?

L'union, c'est-à-dire l'alliance avec une ou plusieurs nations.

Quand est-ce qu'une nation se voit menacée dans sa puissance et sa sécurité ! Quand elle est isolée et que seule elle se trouve en face des autres nations alliées ou coalisées.

Pourquoi le peuple canadien jouit-il aujourd'hui de tous les attributs de la nationalité dont nous sommes tous si justement fiers et si glorieux ?

C'est parce que jadis devant l'ennemi et le danger nos valeureux pères restèrent unis.

Du terrain de l'histoire passons sur le terrain économique.

Pourquoi, de nos jours, la civilisation et le progrès ont-ils fait des pas de géants ?

De quelle manière les chemins de fer qui parcourent tous les pays du monde de leurs lignes innombrables et sans fin ont-ils pu être établis ?

C'est parce que les capitalistes, d'un côté, ont uni leurs capitaux, et que les travailleurs, de l'autre côté, ont uni leurs labeurs pour accomplir ces œuvres immenses.

Comment tant de petits capitalistes, qui avec un mince capital ne pourraient rien produire d'avantageux, finissent-ils par toucher de gros intérêts ?

C'est parce qu'ils unissent, en société, chacun leur petit capital, avec d'autres petits capitaux, et qu'ils



réussissent ainsi à former ces puissantes compagnies qui nous étonnent par leurs succès, leurs richesses et leur prospérité ?

Qu'on cherche, qu'on fouille, qu'on se creuse la tête pour trouver un autre secret, il n'y en a pas : l'union fait la force, c'est-à-dire produit la puissance, la richesse, le bien-être pour les individus comme pour les peuples.

Il semble que partout dans la nature, soit dans le monde physique, soit dans le monde intellectuel et moral, la Divine Sagesse ait voulu donner cette leçon aux hommes.

Un fait qui est indéniable parce qu'il est évident par lui-même, c'est que les immenses progrès accomplis depuis cent ans chez les peuples civilisés, sont dûs, en très grande partie pour ne pas dire en totalité, à la puissance acquise par le capital uni ou organisé. Personne, en effet, ne peut nier l'influence immense qu'a produit sur la marche en avant de la civilisation l'établissement des chemins de fer, par exemple, et des lignes de navigation. Ces œuvres ont tellement bouleversé la face du monde qu'on se demande ce que diraient nos ancêtres, morts il y a cent ans, si, tout à coup, ils venaient reprendre leur place dans les lieux où ils ont passé leur vie.

Voyez-vous leurs regards ébahis ? Entendez-vous leurs exclamations, quand vous les mettriez en communication avec un téléphone ou un phonographe, ou que vous feriez briller à leurs yeux éblouis la lumière électrique et tant d'autres merveilles qu'il serait trop long d'énumérer ?

On peut l'affirmer sans crainte : la surface du monde a été complètement bouleversée depuis cent ans par la force énorme, incalculable du capital uni.

Il a étendu sa puissance partout : aujourd'hui l'or est le roi du monde.

Il serait superflu de dire qu'il est même le roi des consciences.

Et pourtant, si l'on réfléchit, l'on est obligé de convenir que cette royauté du capital n'est qu'une royauté éphémère, usurpée.

Qu'est-ce, en effet, que le capital sans le travail ? Rien, absolument rien.

Que deviendrait le millionnaire avec son or s'il n'avait à sa disposition un boulanger pour lui fournir son pain, des serviteurs pour le servir, des travailleurs pour faire surgir

du sein de la terre ce qui est nécessaire à la vie des hommes.

Ils connaissaient cette vérité, les anciens qui avaient imaginé l'histoire du roi Midas. Par un privilège spécial, il avait obtenu de Dieu la réalisation de son vœu le plus cher : c'est que tout ce qu'il toucherait deviendrait de l'or. C'est pourquoi le pain qu'il approchait de sa bouche devenait de l'or, le breuvage qui effleurait ses lèvres était changé en or ; en un mot tout ce qu'il touchait devenait de l'or. Mais avec une telle fortune, l'infortuné roi mourait de faim ! A sa prière, Dieu lui retira son dangereux privilège ; mais pour le punir de sa confiance insensée dans la puissance de l'or, Dieu lui imposa des oreilles d'âne.

C'est qu'en effet le capital par lui-même n'est rien. S'il est quelque chose, c'est parce qu'il représente une somme quelconque de travail : le travail seul est tout.

Si donc le capital associé ou uni a usurpé dans notre société une royauté que ses excès ne sont pas de nature à lui faire pardonner, c'est qu'il n'avait pas trouvé jusqu'ici en face de lui la puissance égale qui doit arrêter son orgueil, et cette puissance c'est celle du travail uni ou organisé.

Heureux pour le monde civilisé, mille fois heureux le jour où les ouvriers, comprenant enfin la puissance qu'ils ont entre leurs mains, uniront leurs labeurs, et d'un commun accord oseront regarder en face un roi qui, en réalité n'est que leur serviteur ! Heureux le jour où faisant reculer devant leur union imposante et invincible, cette majesté éphémère et usurpatrice, ils oseront lui dire : Halte là ! tu n'iras pas plus loin : là s'arrêteront désormais les flots de ton orgueil insensé et exploiteur.

Nul ne peut savoir ce que sera l'avenir : rarement il livre ses secrets. Mais il est permis parfois à l'œil de l'homme d'en pénétrer quelques mystères.

Or, du train dont vont les choses à l'heure présente, on peut dire que l'avenir appartient dès maintenant au travail uni.

Il en est qui croient que ce triomphe du travail organisé sonnera le glas de notre civilisation moderne et du progrès. C'est là une erreur profonde.

Le capital uni a produit des merveilles : le travail uni en produira de plus grandes.

Le capital uni a créé les chemins de fer, et les lignes de navigation, a creusé les mines et formé les grandes compagnies qui n'ont été que trop souvent des machines propres à exploiter l'ouvrier, à lui voler son travail et à le réduire à la misère. Le travail uni, lui, est appelé à produire outre les progrès matériels dûs au génie de l'homme, le bien-être dans la société tout entière, c'est-à-dire à rétablir dans le monde la somme de bonheur que dans son éternelle sagesse, Dieu, primitivement, avait mesurée à tous les hommes sans exception.

Soyons unis : tout nous y convie : les exemples du passé, les exigences du présent et les espérances de l'avenir.

### CHRONIQUE

MAGOG. — Nous commençons notre chronique par l'histoire forcément abrégée des événements qui se sont passés à Magog, depuis l'établissement de l'Union, car c'est dans cette place que s'est livrée la plus grande bataille de notre campagne.

Nous nous sommes présenté, en qualité d'organisateur de l'Union, vers le commencement de juin.

Avant que rien d'hostile n'eût été fait de la part des ouvriers, les officiers de la Compagnie engagèrent la bataille. Intimidations, arrestations, menaces, ordre de signer l'engagement formel de ne jamais faire partie de l'Union, tout fut mis en œuvre, mais en vain. Les ouvriers, à l'unanimité ou à peu près, se rangèrent immédiatement sous le drapeau de l'Union et cessèrent le travail ; puis une délégation se présenta à l'office pour exposer leurs griefs, et en demander le redressement.

Mais, à l'office, il n'y eut personne pour leur répondre.

Pendant trois longues semaines, les officiers de la Compagnie jouèrent à ce jeu, selon nous puénil et mesquin.

Enfin, après trois semaines on se décida à répondre : les ouvriers, obtinrent, sinon tout, du moins en grande partie le redressement de leurs griefs et une augmentation de salaire de 14 p.c.

Fidèles au pacte conclu les ouvriers reprirent aussitôt leur travail interrompu.

Mais quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'ils purent constater, au jour de la paye, que la Compagnie man-

quait à la foi jurée, et ne donnait pas l'augmentation promise !

De plus, sous les prétextes les plus vains et les plus futiles, on renvoyait impitoyablement les meilleurs ouvriers unionistes et on couvrait les autres de vexations de toutes sortes.

Devant cette attitude provocante et injustifiable des officiers de la Compagnie, la ligne de conduite des ouvriers de Magog fut admirable de patience et de fermeté.

Les officiers de la Fédération, accourus à leur appel, tinrent une grande assemblée dans laquelle on discuta les termes d'un ultimatum à la Compagnie. M. Drapeau, agent d'affaires de l'Union, fut chargé de veiller à la marche de cette nouvelle affaire.

A la satisfaction de tout le monde, ce nouveau différend fut réglé à l'amiable et une nouvelle grève fut évitée.

Telle est, dans les grandes lignes, l'histoire de cette lutte qui, si les principes de justice et même de politesse n'avaient pas été violés par nos adversaires, ne se serait jamais produite.

Nous décernons de grand cœur une mention d'honneur à ces braves, à ces vaillants unionistes de Magog : tous, femmes, hommes, jeunes filles, jeunes gens, enfants, ont observé pendant la grève la plus belle et la plus noble des attitudes ; sans provocation, sans désordre, ils sont arrivés à leur but, qui était de se constituer en union.

Assurément, il reste encore beaucoup à faire ; mais, patience et longueur de temps font plus que force, ni que rage.

Le temps n'est pas arrivé encore pour de nouvelles revendications. Mais, si jamais les unionistes de Magog sont amenés aux dures nécessités de la lutte, on peut être sûr que l'ordre et la dignité qui ont caractérisé la première bataille règneront encore dans leurs rangs ; ainsi, le public juge mieux de quel côté se trouve la justice et la vérité.

Nous adressons également, au nom de la Fédération tout entière nos meilleurs remerciements à toute la population de Magog : bourgeois, commerçants, hommes de profession, ont rivalisé de sympathie pour les ouvriers pendant la grève. Remerciements surtout les plus cordiaux pour les bons conseils qu'ils ont reçus et la chaude et sympathique parole qui

les a soutenus et vivement encouragés.

Chaque unioniste de Magog s'en tiendra à cette vieille devise de notre province de Québec : " Je me souviens. "

**HOCHELAGA. — STE-ANNE.** — Les difficultés qui ont surgi entre les employés et les directeurs de ces deux filatures ont pris leur source dans la grève que les Fileurs d'Hochelaga avaient été obligés d'organiser pour faire redresser leurs griefs.

Il nous fait extrêmement plaisir de constater que ces difficultés ont été vite réglées, à l'amiable et à la satisfaction des deux parties.

Les employés de ces filatures ont obtenu une augmentation de salaire ; en moyenne, de 18 p.c.

A Hochelaga, grâce à la bonne volonté de tous, contremaitres et ouvriers, nous avons la grande satisfaction de constater une ère de paix que nous désirerions voir régner partout.

Notre vieille manufacture conserve son antique réputation, et nos ménagères cherchent toujours à se munir du " bon coton d'Hochelaga " comme elles l'appellent depuis longtemps.

Mais pourquoi faut-il qu'à Ste-Anne nous ayons à regretter certains incidents et à constater un certain malaise entre les employés et un des hauts officiers de cette filature ?

Nous croyons qu'avec un peu de bonne volonté et de mansuétude dans les procédés on pourrait arriver à une entente si profitable pour tous.

Dans tous les cas, les griefs rapportés sont minutieusement étudiés au Conseil exécutif.

#### ST-HENRI, MONTREAL.

Nous n'avons pas à enregistrer les détails d'une grève dans cette filature.

En effet, les employés, à l'exemple de ceux d'Hochelaga, avaient manifesté leur désir de voir augmenter leur salaire et menaçaient les autorités d'une grève si justice ne leur était pas accordée.

Les officiers de cette filature s'engagèrent sur parole de faire droit à cette réclamation, mais priaient leurs ouvriers de continuer leur travail.

Ce qui fut accepté. La promesse faite par les officiers de la Compagnie fut exactement remplie, et les

ouvriers de cette filature ont obtenu une augmentation moyenne de 18 p.c.

A l'heure présente, un grief présenté par les " hommes de cour " est " sur la table ". On a la plus grande confiance que leur réclamation sera entendu.

A la dernière assemblée de ce local, on a eu la satisfaction d'enregistrer sur les livres de l'Union 467 nouvelles applications.

Nous ne voulons pas terminer cette rapide chronique sans dire la satisfaction que nous avons éprouvée dans le règlement des difficultés, diverses à Montréal.

C'est un hommage public que nous sommes heureux de rendre à l'esprit de justice, de droiture et d'impartialité du gérant des manufactures de Montréal, M. W. T. Whitehead.

Nous sommes depuis assez longtemps dans le mouvement pour pouvoir affirmer en toute connaissance de cause que si les compagnies n'étaient pour les diriger que des hommes de l'urbanité, de la politesse et de l'intelligence de M. W. T. Whitehead, il n'y aurait pas tant de graves à redouter, tant de ruines à déplorer.

### NOS MEMBRES HONORAIRES

La Fédération des Ouvriers Textiles du Canada reçoit dans ses rangs des membres honoraires.

C'est un grand plaisir pour nous de constater que dans toutes les places où l'Union a planté son drapeau, elle a été l'objet d'une touchante sympathie de la part du public.

La sympathie est précieuse dans les heures difficiles ; aussi, nous désirons vivement garder celles qui nous sont venues si spontanément.

C'est donc avec bonheur que nous ouvrons nos rangs à ceux de nos concitoyens qui, sans être des compagnons de travail, veulent marquer, d'une manière plus accentuée encore, leur sympathie et leur estime pour l'Union.

Merci et bienvenue à tous.

N. B.—Dans son prochain numéro le "Fileur" publiera les noms et adresses de nos membres honoraires.

Le gérant de la Dominion Textile Company gagne \$33.33 cts par jour. Beau salaire Pour rien faire.